



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Création du S.I.V.U. par arrêté préfectoral du 4 avril 2000

Séance publique du 22 novembre 2018

Membres en exercice : 8
Date de Publicité : 23 novembre 2018

D/2018-023

Aujourd'hui, jeudi 22 novembre 2018 à 15 heures, s'est réuni à son siège, 40 avenue de la Gare, à Bordeaux, le comité syndical sous la présidence de :

Madame Régine Marchand, Vice-Présidente du SIVU

Etaient présents :

A titre de titulaires :

Mesdames MARCHAND, JAMET et POITREAU et Messieurs LAMAISON et BRASSEUR

A titre de suppléant :

Pouvoir :

Etaient excusés :

Mesdames CUNY, BOISSEAU, LIRE, LABORDE, DARTEYRE, JARTY-ROY, WALRYCK, BOUILHET et RAUX et Messieurs du PARC et PRADELS

REÇU EN PREFECTURE

le 26/11/2018

Application agréée E-legalite.com

99_DE-033-253306187-20181122-D2018_023-D

SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION UNIQUE DE BORDEAUX-MERIGNAC

D - 2018/023

**CHOIX DES SOCIETES CHARGES DE LA FOURNITURE DE DENREES ALIMENTAIRES POUR LA
RESTAURATION COLLECTIVE ISSUES DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE
DECISION - AUTORISATION**

Le rapport suivant est présenté au Comité Syndical:

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la fabrication des repas confectionnés par le SIVU, une procédure d'appel d'offre a été lancée correspondant à la fourniture de denrées alimentaires.

La commission d'appel d'offre, réunie le 22 novembre 2018, a proposé de retenir les sociétés suivantes :

- Marché 18.B01 : Lait, crèmerie et matières grasses animales issues de l'agriculture biologique:
Aucune offre : lot infructueux
- Marché 18.B02 : Viande hachée de bœuf issue de l'agriculture biologique:
SYSCO France SAS
- Marché 18.B03 : Epicerie et denrées alimentaires appertisées issues de l'agriculture biologique:
SAS FROMAFRUIT
- Marché 18.B04 : Pates, riz et semoule issues de l'agriculture biologique:
SAS FROMAFRUIT
- Marché 18.B06 : Huiles végétales issues de l'agriculture biologique:
SAS FROMAFRUIT
- Marché 18.B07 : Ovoproduits issus de l'agriculture biologique:
SAS LODIFRAIS
- Marché 18.B09 : Laitages et entremets issus de l'agriculture biologique:
SCIC MANGER BIO SUD OUEST
- Marché 18.B06 : 18.B14 : Viande de bœuf crue réfrigérée et surgelée issue de l'agriculture biologique:
SCA LE PRE VERT

LE COMITE SYNDICAL

Vu la commission d'appel d'offres du 22 novembre 2018,

Adopte la délibération suivante :

Article 1 :

Approuve le choix des sociétés, tel que décrit ci-dessous :

- Marché 18.B01 : Lait, crèmerie et matières grasses animales issues de l'agriculture biologique:
Aucune offre : lot infructueux
- Marché 18.B02 : Viande hachée de bœuf issue de l'agriculture biologique:
SYSCO France SAS - 6/8 rue Jean Antoine de Baïf 75013 PARIS
- Marché 18.B03 : Epicerie et denrées alimentaires appertisées issues de l'agriculture biologique:
SAS FROMAFRUIT - Allée de Gascogne ZAC Agen sud 47000 AGEN
- Marché 18.B04 : Pates, riz et semoule issues de l'agriculture biologique:
SAS FROMAFRUIT - Allée de Gascogne ZAC Agen sud 47000 AGEN
- Marché 18.B06 : Huiles végétales issues de l'agriculture biologique:
SAS FROMAFRUIT - Allée de Gascogne ZAC Agen sud 47000 AGEN
- Marché 18.B07 : Ovoproduits issus de l'agriculture biologique:
SAS LODIFRAIS - rue Pierre MENDES France CS 20014- 33306 LORMONT CEDEX
- Marché 18.B09 : Laitages et entremets issus de l'agriculture biologique:
SCIC MANGER BIO SUD OUEST - ZAC Marmande Sud 47250 SAMAZAN
- Marché 18.B06 : 18.B14 : Viande de bœuf crue réfrigérée et surgelée issue de l'agriculture biologique:
SCA LE PRE VERT

Article 2 :

Autorise sa Présidente à signer les marchés correspondants ainsi que tous les documents afférents à cette affaire.

Adopté :

Voix pour : 5

Voix contre : 0

Abstentions : 0

Fait et délibéré à Bordeaux, au siège du SIVU, le 22/11/2018

La Présidente



Emmanuelle CUNY